

Contrat d'engagement d'octobre 2018 à Septembre 2019

Engagement volailles de chair

Entre l'**adhérent** de l'association AMAP' art de BIO de GOURNAY sur MARNE :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

E-mail :

Nombre de volailles de chair : 11

Formule au choix : poulets pintades
 mixte poulets/pintades*

*Formule mixte poulets/pintades : alternance entre une livraison de poulets et la livraison suite avec des pintades. Soit 6 poulets et 5 pintades sur la durée totale du contrat. Première livraison poulets

L'aviculteur en test d'activité agricole¹ :

ROCIPON Jean Pierre

Ferme de Toussacq

77480 Villenauxe La Petite

Tel : 06 65 56 16 26

E-mail : jean-pierre.rocipon@nordnet.fr

Signataire d'un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise avec la structure mentionnée ci-dessous,

Et

la structure "Les Champs des Possibles" représentée par **Sylvain Péchoux**, son co-gérant :

Siège social : Le Hameau de Toussacq 77480 Villenauxe-la-Petite

N° SIRET: 51402794500013 - TVA : FR60514027945

Tel: 06 95 23 94 13

E-mail : contact@leschampsdespossibles.fr

Il est rappelé que l'espace-test agricole *Les Champs des Possibles* accompagne Jean Pierre ROCIPON dans son

1 Pour en savoir plus sur la notion de « test d'activité agricole » et sur le fonctionnement de l'espace-test agricole *Les Champs des Possibles*, se référer aux documents de présentation du dispositif disponibles sur le site internet de la structure leschampsdespossibles.fr

projet d'installation agricole. Pour ce faire, Jean Pierre ROCIPON est accueilli pendant la durée de son test d'activité sur le site la ferme de Toussacq 77480 Villenauxe La Petite. Sur ce site, l'espace-test agricole.

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP (disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP en Île-de-France).

Les autres engagements sont les suivants :

a. Engagements de l'adhérent :

- Adhérer à l'association AMAP'art de BIO de GOURNAY sur MARNE pour participer à la concrétisation de ces objectifs.
- Pré financer la production (cf. prix au kilo des volailles de chair et modalités de règlement).
- Participer aux ateliers pédagogiques proposés par l'éleveur pendant la période d'engagement.
- Venir chercher son poulet à chaque distribution sur le lieu de distribution au 3 rue de l'alouette à Gournay sur Marne. En cas d'absence, l'adhérent prévendra directement le bureau de l'association. La volaille pourra être remis à une tierce personne. Aucun remboursement ne pourra être effectué par Les Champs des Possibles.
- Assurer sa part de permanence aux distributions comme il sera fixé sur le « Planning Distribution » de l'association.
- Participer à l'Assemblée Générale annuelle de l'association. La date de cette AG sera communiquée au plus tard 4 semaines avant sa tenue.

b. Engagements de l'éleveur de volailles de chair en test d'activité :

- Production respectueuse de la nature.
- Alimentation des volailles issue de l'agriculture biologique.
- Livrer tous les mois des volailles, pour les pintades d'un poids moyen de 1,8 kg ; pour les poulets d'un poids moyen de 1,7 kg 2,1 kg 2,5 kg plus ou moins 10%, issues de sa production et répartis quantitativement de manière égale entre tous les consommateurs en AMAP. Cocher votre choix.
- Être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des poulaillers.
- Accueillir les adhérents sur la ferme au moins une fois pendant la période d'engagement.
- Être transparent sur le mode de fixation des prix et ses méthodes de travail.

c. Engagements de l'espace-test agricole Les Champs des Possibles :

- L'espace-test agricole *Les Champs des Possibles* accueille et accompagne Jean Pierre ROCIPON dans son projet d'installation agricole. Il héberge juridiquement son activité et à ce titre est engagé solidairement sur l'ensemble des points mentionnés au point b.
- L'espace-test agricole *Les Champs des Possibles* rendra compte régulièrement – et au minimum en préparation de son AG annuelle – à AMAP'art de BIO de GOURNAY sur MARNE de l'accompagnement de Jean Pierre dans son projet d'installation agricole.

d. Engagements communs :

- Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, etc.) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.

- Toutefois, et seulement en cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), le contrat pourra être révisé lors d'une réunion spécifique (AG extraordinaire). Seront alors présents les adhérents, l'agriculteur partenaire et un représentant du réseau régional des AMAP qui évalueront le bien-fondé des modifications à apporter.

e. Partage de la récolte :

- Du 17 octobre 2018 au 30 septembre 2019.
- Horaires: un mercredi par mois, livraison à partir de 19h15, distribution de 19h45 à 20h15
- Lieu : 3 rue de l'alouette à Gournay sur Marne

f. Prix des volailles de chair et modalités de règlement :

- Les volailles seront distribuées entre le 17/10/2018 et le 30/09/2019, en 11 distributions (distributions mensuelles hors mois d'Aout).
- Le prix du poulet est fixé à 11,50€/kg, le prix de la pintade est à 13,00€/kg et le poids moyen de la volaille est au choix 1,7 kg ou 2,1 kg ou 2,5 kg plus ou moins 10%.
- Certains aléas de production peuvent entrainer des variations de poids sur les différentes livraisons programmées. Celui-ci fera son possible pour livrer une volaille conforme à la commande sur les 11 livraisons, le poids pourra donc légèrement varier d'une livraison à l'autre.
- En plus des poulets et pintades, il peut être proposé une livraison de volailles de fêtes, chapon ou poularde dont le prix est fixé à 19€ du kg, la vente se fera au poids réel donc avec un réajustement au moment de la livraison.

Le règlement des volailles peut être réalisé par des versements multiples, les chèques doivent être remis au moment de la signature du présent contrat, ils seront encaissés aux échéances indiquées dans le tableau ci-dessous, à l'ordre de « Les Champs des Possibles ».

Paiement en:	<input type="checkbox"/> 1 fois	<input type="checkbox"/> 2 fois	<input type="checkbox"/> 4 fois
Sommes			
Mois d'encaissement	Octobre 2018	Octobre 2018 Avril 2019	Octobre 2018/ Janvier 2019/ Avril 2019/Juillet 2019
N° chèques			

Fait à en 2 exemplaires, le

Signature de l'adhérent

Signature de l'éleveur de volailles en test d'activité

Signature du président de la structure
Les Champs des Possibles